

Mention BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DOSSIER THÉMATIQUE • PARTIE 2 • REPRISE EXTERNE

LA TRANSMISSION REPRISE D'ENTREPRISE

Que ce soit pour se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat pour les uns, ou pour booster sa croissance pour les autres, la réussite d'une reprise d'entreprise sera conditionnée à la qualité de la relation entre le repreneur et le cédant mais bien souvent aussi, à la qualité de l'accompagnement assuré par un réseau d'experts...

JUIN 2022

#29

FB FIBOIS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mention BOIS

ÉDITO

03 ■ 04

ACTUALITÉS

Retrouvez l'actualité de la filière bois

04

LES PUBLICATIONS de la filière bois

05 ■ 08

DOSSIER THÉMATIQUE

**La transmission-reprise
d'entreprise**

partie 2 : reprise externe

09

INNOVATION BOIS

**My Forêt, un concept
d'intégration de mini-forêts en
milieu urbain**

10

PORTRAIT

Franck RECORBET

Dirigeant de l'entreprise Transports Franck Recorbet, transporteur de bois à Cublize (69) et Président de groupement des transporteurs forestiers du Sud-Est

11

AGENDA

CHIFFRES CLÉS

12

ARCHITECTURE

**Lauréats Prix de la
Construction Bois AuRA
2022**

Votez pour votre Coup de cœur !

« Je passe aujourd'hui la main de cette passionnante aventure au service de la filière bois »

La sortie de la crise sanitaire de la Covid 19 et la RE2020 ont eu des effets positifs sur la filière forêt-bois par la sensibilisation du public à l'origine des produits, la relocalisation de la production et la modernisation avec le plan de relance, malgré une inflation croissante, des approvisionnements difficiles et des contraintes de vie chère pour de nombreux ménages.

Le conflit russo-ukrainien de ce début d'année 2022 vient rajouter de nombreuses difficultés avec l'augmentation des prix de l'énergie, les délais de livraison qui s'accroissent d'où des reports de chantier, des difficultés à renégocier des prix, ou des incivilités telles que des vols de carburants ou de matériaux.

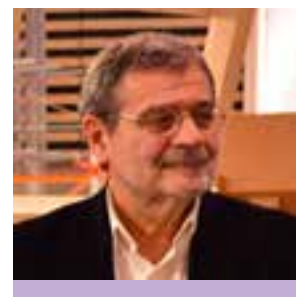
Ainsi, même si la demande reste importante, les carnets de commandes bien remplis et les entreprises tournent à plein régime, les chefs d'entreprises sont inquiets sur l'activité à venir du fait de l'imprévisibilité de la situation. La cellule économique de la construction évoque des reports d'appels d'offre ou des annulations d'opérations de la part des maîtres d'ouvrage publics face aux risques de non maîtrise des budgets. Sur le marché de la rénovation, les particuliers sont davantage attentistes, ce qui laisse entrevoir le risque d'un ralentissement de l'activité construction sur le second semestre...

Pour affronter ces nouvelles perspectives, la contractualisation entre les maillons de la filière va devenir un enjeu fort pour les années à venir, les questions de recrutement ou du dialogue entre forestiers et société civile restent des sujets essentiels pour le quotidien des entreprises. Avec l'été, les événements « Vis ma vie de bucheron » vont reprendre dans toute la région, ainsi que les fêtes de la forêt, des rendez-vous créés pour dialoguer avec le grand public. Quant à l'emploi, l'observatoire des emplois met en exergue un potentiel de recrutement de 9900 salariés en 2022, gageons que la bourse emploi récemment mise en ligne par les interprofessions régionales facilite le travail des chefs d'entreprise.

Arrivé au terme de 6 années de présidence de Fibois AuRA, je passe aujourd'hui la main de cette passionnante aventure au service de la filière bois de notre grande région. Je ne doute pas du dynamisme du nouveau conseil d'administration pour poursuivre les travaux engagés et relever les défis nombreux du réchauffement climatique, de l'adaptation aux contextes économiques du moment, de la structuration continue de la filière du local au national. La filière bois est une filière d'avenir et la région AuRA est une région importante de cette filière.

Bonne lecture

Jean Gilbert,
Président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes



Un geste vert
pour Mention Bois ?

OPTEZ POUR
LE FORMAT
NUMÉRIQUE !

envoyez votre demande à :
contact@fibois-aura.org



Soutenu par :



PARTENARIAT FIBOIS AURA / ARCHITECT@WORK

Fibois AuRA a participé pour la première fois au salon Architect@work, qui s'est tenu à Lyon les 10 et 11 mai, avec la mise en place de l'exposition rétrospective des 10 ans du Prix National de la Construction Bois. Une conférence, portant sur « L'Approche architecturale du bois en façade » a été organisée en partenariat avec le Club Oui au Bois, avec les interventions de Jean-Marc Pauget, expert bois CNDB, David Marcillon, architecte de l'agence MTA, et Joëlle Personnaz, architecte, devant une centaine de participants. Enfin Fibois a organisé la remise des prix régionaux de la construction bois aux 8 lauréats 2022 (voir p. 12).



SANTÉ – SÉCURITÉ : DE NOUVEAUX OUTILS POUR PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

La Carsat et la MSA ont publié 2 nouveaux outils pour prévenir les risques professionnels à destination des entreprises de sciage, emballage et ameublement. Le premier outil en ligne, OIRA, vise à accompagner les entreprises dans la création de leur document unique. Le deuxième, Tutoprev, est destiné aux nouveaux salariés ou alternants pour les aider à détecter et prévenir les situations à risques. Ces outils, gratuits, sont à retrouver sur www.inrs.fr rubrique métiers / bois

DÉPOSEZ ET CONSULTEZ LES OFFRES D'EMPLOIS SUR METIERS-FORET-BOIS.ORG

Le site internet dédié aux métiers et formations de la forêt et du bois développe désormais un nouveau service, avec la mise en ligne d'une bourse d'emploi spécifique à la filière bois. Les recruteurs peuvent déposer gratuitement leurs offres d'emploi, stage, alternance. Le site recense les offres d'emploi diffusées sur de nombreux sites spécialisés, avec un moteur de recherche par famille métiers, région, type de contrat ou encore par mot clé. Réalisée par Fibois France avec le soutien du Codifab, cette plateforme emploi est en ligne depuis avril 2022 et devrait contribuer à faire connaître les forts besoins de recrutement des entreprises de la filière.



WOODTECH LAURÉAT DU CANOPÉE CHALLENGE 2022 !

Après avoir été lauréat de l'étape régionale Sud Est, c'est le projet Woodtech du CEA de Grenoble qui a reçu le trophée national du concours d'innovation Canopée Challenge, dans la catégorie création, pour sa nouvelle technique de conservation des bois en conditions atmosphériques. Pour rappel, ce concours national, organisé par Forinvest, l'ESB, Xylofutur et Fibois France, a permis de recenser 160 projets innovants.

Retrouvez l'ensemble des lauréats par catégorie sur canopeechallenge.com



FRANCE BOIS BÛCHE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Le secteur du chauffage résidentiel au bois est l'un des principaux secteurs responsables des émissions de particules fines dans l'air en France. Ceci est lié à un ensemble de mauvaises pratiques et à l'utilisation d'un combustible de mauvaise qualité. La marque France Bois Bûche a été créée en 2010 pour promouvoir un chauffage individuel au bois vertueux. Elle offre un accompagnement des producteurs de bois bûche vers plus de qualité en promouvant les méthodes de production de bois sec et calibré provenant de forêts locales gérées durablement. Elle garantit au client une information transparente sur le bois acheté ainsi que la légalité de celui-ci. Lancées respectivement en 2011 et 2016, Rhône-Alpes Bois Bûche et Auvergne Bois Bûche, déclinaisons régionales de France Bois Bûche, regroupaient fin 2021 respectivement 42 et 14 ayants droits pour un volume total de bois bûche vendus de 180 000 m³, ce qui représente 50 % des volumes de France Bois Bûche.
+ d'infos sur www.franceboisbuche.fr



LES Publications DE LA FILIÈRE BOIS

Ebook sur le sapin

Edités par Fibois, 2 ebooks visent à mieux faire connaître le sapin, en tant que bois local et en tant qu'essence adaptée aux produits de construction. 2 autres seront édités en juin et juillet 2022.

À retrouver sur fibois-aura.org, rubrique Construction Focus Sapin



Analyse du cycle de vie du bois énergie collectif et industriel

L'objectif de cette étude est d'évaluer le bilan environnemental des principales filières bois énergie collectif et industriel afin d'identifier les étapes du cycle de vie les plus contributrices dans une perspective d'écoconception et de définir dans quelles conditions la production de chaleur pour le collectif ou l'industrie présente un intérêt environnemental par rapport à la production en chaufferie alimentée par du gaz.

À télécharger sur librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/5214-analyse-du-cycle-de-vie-du-bois-energie-collectif-et-industriel.html



Fiche d'information FDES

Feuille d'informations synthétiques réalisée par Fibois AuRA pour faciliter la compréhension des fiches FDES (fiche de Déclaration Environnementale Et Sanitaire) dans le cadre de la RE2020.

À télécharger sur fibois-aura.org, rubrique construction / téléchargements



Livre du Prix Régional de la Construction Bois

Livre présentant les 8 lauréats du Prix Régional de la Construction Bois 2022.

Sur demande auprès de contact@fibois-aura.org



CONCOURS BOIS FRANÇAIS ET DESIGN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2022 : VOTEZ POUR VOTRE COUP DE CŒUR !

Le Concours Bois français & Design / Auvergne-Rhône-Alpes 2022 a vocation à mettre en avant les bois français et le savoir-faire des entreprises régionales, par la valeur ajoutée que le design apporte aux entreprises de la filière bois. Pour cette 1^{re} édition, le jury, réuni le 11 mai, a désigné les 3 lauréats parmi les 12 projets en lice en se basant sur l'innovation, l'originalité et la qualité de la démarche design, la qualité environnementale, la capacité de répliquabilité... sans oublier l'utilisation de la ressource locale.

Les lauréats 2022 sont :

- **NOÛS ARCHITECTES**
De la bûche à l'ébauche : des meubles en hêtre du Bugey pour la Maison de la filière bois de l'Ain ! (01),
- **ALLAN GEORGE DESIGN**
Baguette, une marque de jouets en bois pour petits et grands (15),
- **HOP DURABLE**
La Terrasse aux Parasols : un nouvel espace de détente végétalisé et ombragé pour les collectivités (38).



CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE TRANSPORTEURS DU SUD-EST

Le 2 avril 2022, près d'une trentaine de transporteurs de bois ronds se sont réunis à Arnas (69) pour l'Assemblée constitutive du « Groupement des Transporteurs Forestiers du Sud-Est ». Les statuts de l'association ont été validés et le nouveau Bureau, constitué de 12 membres, dont le Président est Franck Recorbet (voir portrait p. 10), a été élu à l'unanimité. L'objectif de l'association est de défendre les intérêts de la profession et de mettre en place des actions pour aider ses membres parmi lesquelles, la mise à disposition de documents réglementaires aux transporteurs, l'appui pour la mise en place d'une formation de chauffeur grumier ou encore une étude technico-économique qui a été lancée début mai.



LA TRANSMISSION - REPRISE D'ENTREPRISE

PARTIE 2 • REPRISE EXTERNE

30% des entreprises françaises sont cédées en interne (à la famille ou au personnel), 25% disparaissent ou n'apparaissent pas sur le marché (faillite, absorption, fusion) et 45% sont cédées en externe à des repreneurs personnes physiques*. Solution courante dans la filière bois, la transmission interne, que ce soit familiale ou par les salariés, a été abordée dans le précédent numéro de Mention Bois.

Nous vous proposons, dans cette édition, un focus sur la transmission externe et sur les dispositifs d'accompagnement.



* Source : Centre des Repreneurs d'Affaires, 2015

REPRENDRE UNE ENTREPRISE PLUTÔT QUE D'EN CRÉER UNE

BPI France rappelle les avantages de la reprise d'entreprise par rapport à la création d'entreprise : « reprendre une entreprise n'est pas plus risqué que d'en créer une, au contraire, cela permet de ne pas partir de zéro et de développer l'activité plus rapidement. La reprise d'une entreprise permet de vite se rémunérer, ce qui est rarement le cas en matière de création. Enfin, on peut envisager la reprise d'une entreprise même si l'on n'a pas un capital de départ important. Il existe des solutions de financement : prêts d'honneur, emprunt bancaire, clause d'earn-out, crédit vendeur, etc. »

TÉMOIGNAGE

→ **Laëtitia Le Gall**, dirigeante de la Menuiserie Paret à Apprieu (38), 20 salariés



« Mon profil, qui n'est pas technique, correspondait aux besoins de l'entreprise en terme d'organisation »

Après plus de 15 ans en direction financière puis en direction générale de PME dans le secteur de la plasturgie, j'ai décidé de racheter une société et de monter mon propre projet, qui correspondait à mes envies, qui avait du sens, avec une place importante accordée à l'humain. Je me suis concentrée sur tout ce qui était industriel au départ et avec le hasard des rencontres, je suis tombée sous le charme de la menuiserie Paret. Le fait qu'il y ait un atelier de fabrication d'une certaine taille, avec des salariés qui pouvaient co-construire le projet avec moi, était important pour moi. L'entreprise était à vendre depuis

un moment, le fondateur approchait de la retraite, il avait conscience que gérer une société qui génère plusieurs millions de chiffre d'affaires nécessite des besoins en compétences organisationnelles et managériales : mon profil correspondait au besoin d'évolution de l'entreprise. Techniquement, le savoir restait en interne, par contre, il y avait un vrai besoin de structuration et d'organisation. On s'est rencontrés en novembre 2020, humainement parlant, mon projet faisait écho, j'avais demandé à rencontrer les salariés : si je ne les avais pas sentis derrière moi, cela m'aurait fait reculer. La cession s'est finalisée en juin 2021, et le dirigeant a continué de m'accompagner jusqu'en décembre. J'ai fait monter en compétence et en responsabilité des salariés et embauché quelqu'un en bureau d'étude. J'apprends encore beaucoup, on est dans un contexte économique très étrange, avec du travail mais aussi beaucoup de difficultés, d'approvisionnement, de prix et de marges très compliquées à répercuter. Je me raccroche au positif : on a livré de beaux chantiers avec des clients contents, le carnet de commandes est plein et l'équipe est à bloc derrière, contente du nouveau souffle.

mention

TÉMOIGNAGE

→ **Claude Rabuel**, ex-dirigeant de la SA Rabuel, fabricant d'emballage industriel bois, basée à Cormoranche-sur-Saône (01)

« Une bonne harmonie entre cédant et repreneur »

L'entreprise a été créée en 1907 par mon grand-père, alors charron-forgeron, puis elle s'est diversifiée au fil des ans en intégrant le sciage puis la fabrication de palette, casiers à bouteilles, puis des caisses pour l'emballage. Les fils ont repris l'entreprise après-guerre. Pour ma part, je l'ai rejointe en 1977. Avant la crise de 2008, l'entreprise de 90 salariés consommait 10 000 m³ de bois et 4 000 m³ de panneaux à base de bois. Mais la crise financière a rayé 50 % du chiffre d'affaires. Sans perspective de reprise familiale, je m'étais fixé de transmettre l'entreprise à 60-65 ans afin de ne pas subir une transmission contrainte, mais je tenais à redresser la barre pour retrouver la situation d'avant crise, ce qui fut fait en 2012. Je me suis d'abord orienté vers la transmission en interne, qui n'a pas pu se faire. J'ai eu ensuite un contact avec Hervé Bouguet, alors cadre en gestion industrielle, en quête d'une reprise d'entreprise, très intéressé par le secteur bois. Partageant les mêmes valeurs, une confiance mutuelle s'est très vite installée. Une des plus grandes difficultés était financière du fait des installations conséquentes, autant en termes d'immobilier que de parc machines. Les banques ont suivi, faisant confiance au repreneur, la bonne harmonie entre cédant et repreneur aidant. La transmission s'est faite au 31 décembre 2013, Hervé est venu travailler 3 mois avec moi, puis je l'ai accompagné les trois mois suivant la reprise. Aucun savoir-faire n'a été perdu : mis en confiance, les salariés ont été très impliqués.

REPRENDRE UNE ENTREPRISE
POUR BOOSTER SA CROISSANCE

La reprise d'entreprise peut être l'opportunité pour un chef d'entreprise de booster le développement de sa propre entreprise, d'étendre son champ de compétence ou sa zone géographique d'intervention. Elle permet de capter des parts de marché rapidement et augmenter sa visibilité auprès de nouveaux clients et partenaires. La croissance externe offre aussi l'opportunité de mettre la main sur de nouveaux savoir-faire et équipements, et ainsi de diversifier l'activité.

Cependant, BPI France rappelle qu'« une acquisition dans le cadre d'une croissance externe nécessite en général une mobilisation importante de fonds, rendant souvent indispensable le recours à un endettement fort, ou à une ouverture du capital... Par ailleurs, les enjeux sociaux d'une acquisition doivent être pris en compte. Par exemple, les doublons de postes, des cultures de management différentes ou encore des disparités entre les grilles de salaires et avantages sociaux peuvent exposer à la défiance des salariés, et à des démarches techniques et périlleuses d'harmonisation sociale et de réorganisation. Il serait dommage que les gains attendus d'une opération de croissance externe soient grignotés par des conflits sociaux ou la perte de motivation de l'ensemble des salariés ».



TÉMOIGNAGE

→ **Patrice Debraeve**, dirigeant de la SAS MCA-Lazaro à Thiers (63)

« La synergie entre les équipes a bien fonctionné »

Alors que j'étais ingénieur dans l'automobile en Normandie, mais fils de menuisier, j'ai acheté MCA, entreprise de construction bois, menuiserie, couverture, zinguerie à Thiers en 2006. De 8 salariés, l'entreprise s'est développée pour atteindre 20 salariés en 2013. Je plafonnais sur mon secteur géographique et j'ai cherché à me développer. Etienne Lazaro était un confrère qui est malheureusement décédé en 2015. J'ai fait une offre de reprise de l'entreprise basée à Bizeneuille (03). La question de la succession a ralenti la procédure et le rachat n'a pu se faire qu'en 2017, deux années où la situation économique de l'entreprise avec ses 16 salariés sans dirigeant s'était dégradée. La synergie entre les équipes a bien fonctionné et la situation a été redressée en un an. Les deux structures ont été fusionnées au 1^{er} janvier 2020 en une SAS MCA-Lazaro, avec 56 salariés au total et un chiffre d'affaires de 4,6 M€ en 2020 et 5,9 M€ en 2021. Afin de partager les responsabilités et alléger les aller-retour entre Thiers et Bizeneuille, je me suis associé début 2021 avec Denis Dechamp, ex-cadre de la charpente métallique à Clermont-Ferrand et Sylvain Pradignac, salarié à Bizeneuille. Les plus grandes difficultés rencontrées pour ce rachat ont été le manque de confiance des banques qui ne croyaient pas à cette reprise compte tenu de la distance et de la situation financière de l'entreprise Lazaro. Heureusement, deux banques m'ont finalement suivi ! Ce rachat était un challenge risqué mais payant. Les moyens de levage et d'usinage ainsi que le bureau d'études permettent à l'entreprise de prendre des parts de marché qu'aucune des deux entreprises d'origine ne pouvait prendre.

TÉMOIGNAGE

→ **José Brunet**, repreneur associé des Établissements Chadelat et Scierie du Milieu à Vabres (15)

« Il nous était indispensable de bien comprendre comment étaient structurées les sociétés à reprendre, sans tabous »

Pour une bonne reprise d'entreprise, l'accompagnement de conseillers spécialisés me semble indispensable. Dans notre cas, nous sommes deux co-repreneurs qui faisons l'acquisition d'une entreprise familiale, avec un cédant très attaché à ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs. Nous avons suivi 3 phases stratégiques lors de la reprise. En premier lieu, il faut réaliser un audit qualifié de l'entreprise à reprendre. Cela nécessite de la confiance entre les parties et repose sur une grande confidentialité. Il nous était indispensable de bien comprendre comment étaient structurées les sociétés à reprendre d'un point de vue social, fiscal, organisationnel, sans tabous. La grande difficulté est de savoir juger de la pertinence de l'organisation et du management de la société à reprendre. Ensuite, nous avons rédigé une lettre d'intention qui précise les conditions d'un accord entre les deux parties et les modalités du prix. Viennent alors les aspects bancaires. Nous avons monté un business plan et défendu le projet. Dans notre cas, nous avons créé une nouvelle société nommée « FORESTERRA » qui porte le rachat des titres des deux entreprises.

Les banques historiques de l'entreprise ont joué un rôle important dans la réussite de l'opération. La BPI a, elle aussi, été déterminante pour apporter les garanties nécessaires pour les emprunts bancaires. Gilles Chadelat reste à nos côtés le temps nécessaire et il est d'ailleurs important de bien définir le rôle du cédant durant la phase de transmission.



TÉMOIGNAGE

→ **Gilles Chadelat**, cédant des Établissements Chadelat et Scierie du Milieu

« Nous avons beaucoup discuté et ainsi pu se comprendre, cela met du temps, mais c'est nécessaire »

Ce qui me tenait à cœur, c'est que la partie exploitation forestière perdure, et que l'ensemble des Etablissements Chadelat que j'ai fondé soit repris. L'exploitation forestière est une activité pleine de difficultés et la taille de mon établissement est exceptionnelle dans ce domaine : 40 salariés et 50 véhicules. Cette partie intéressait peu de repreneurs. Je cherchais donc un ou des repreneurs capables de relever ce grand défi... et je les ai rencontrés ! Mes entreprises n'étaient pas structurées, mais les repreneurs ont débarqué en équipe, avec une forte connaissance de la filière et de l'organisation d'entreprise, donc le transfert est en cours avec des façons de faire plus méthodiques. Nous nous connaissions déjà et nous faisons confiance mutuellement. De mon côté, je n'ai pas échappé aux étapes indispensables des tours de table avec juristes, avocats et experts comptables. Parallèlement, nous avons beaucoup discuté avec mes repreneurs et ainsi pu se comprendre, cela met du temps, plus d'un an dans notre cas, mais c'est nécessaire. Nous avons conclu un accord à l'automne 2021 et aujourd'hui, je reste dans la boutique pour plusieurs mois d'accompagnement.

TÉMOIGNAGE

→ **Thibaud Helluy**,
Gérant de la Scop Royans Charpente,
entreprise de construction bois
et rénovation, 26 salariés,
à La Motte-Fanjas (26)

« Seul le passage à un statut de Scop a permis le rachat »

J'ai passé 14 ans dans des entreprises industrielles du bois, et j'étais à la recherche d'une entreprise où l'humain pouvait être mis au cœur du système. Avec une ancienne collègue, Valérie Bertrand, qui est aujourd'hui à la direction administrative, je me suis porté candidat à la reprise de Royans Charpente. L'entreprise éprouvait alors des difficultés économiques malgré un savoir-faire de 30 ans, des moyens techniques et une bonne notoriété. Le souci de l'ancien gérant était de maintenir le personnel et de ne pas laisser de dettes. Compte tenu de la situation de l'entreprise, les banques ne suivaient pas ce rachat. Seul le passage à un statut SCOP avec une réelle implication des salariés, de nouveaux financements, et l'appui de la SCOP Toitures Montiliennes ont permis le rachat. L'union régionale des SCOP a permis un bon appui financier et juridique, la BPI a apporté une caution aux banques. La situation ne permettait pas d'investir mais l'outil en place a permis de reprendre des parts de marché, passant ainsi de 1,5 M€ de chiffres d'affaires en 2018 à 5,4 M€ aujourd'hui. À ce jour, l'entreprise est passée dans une phase de consolidation, les questions financières sont dépassées pour investir et envisager l'avenir. L'actionnariat va désormais être ouvert à tous les salariés.



SE FAIRE ACCOMPAGNER

Pour respecter les phases clés et assurer la réussite d'un projet de reprise, un accompagnement est indispensable à la fois pour le cédant et pour le repreneur. Il faut se poser les bonnes questions, ne pas brûler les étapes, et chacun doit prendre conseil auprès d'experts (expert-comptable, avocat, notaire...) mais aussi auprès de réseaux des chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de métiers, chambres d'agriculture) ou encore Cédants et Repreneurs d'Affaires (CRA), SCOP, place de marché Fusacq, BGE*, réseau entreprendre et réseau Initiative France...

En Auvergne-Rhône-Alpes, des dispositifs d'aide sont proposés par la Région, notamment un accompagnement à la transmission d'une durée de 6 à 18 mois. Les entreprises abordent avec les consultants les 4 domaines d'expertises :

- Vision personnelle : accompagner le dirigeant dans sa projection personnelle

- Vision projet d'entreprise : préparer l'entreprise à une nouvelle gouvernance
 - Vision patrimoniale : maîtriser l'ingénierie patrimoniale et fiscale
 - Vision financière : optimiser la valorisation et le montage financier
- 70% de la prestation globale est prise en charge, le reste à charge est de 3 150 € pour l'entreprise.

De nombreux outils en ligne proposent des offres de reprise, notamment la BPI avec une bourse de la transmission, un aspirateur d'offres émanant de plusieurs sources : reprise-entreprise.bpifrance.fr/

TÉMOIGNAGE

→ **David Marian**, repreneur de la Scierie Borie, rachetée il y a 7 ans

« La bonne préparation dont j'ai bénéficié m'a permis de lever d'autres difficultés et d'appréhender les spécificités liées à ce secteur d'activités »

Au démarrage du processus de reprise, je sortais d'un grand groupe industriel, avec un profil technique et un accompagnement pour monter mon futur projet professionnel de création - rachat. Je me suis aussi rapproché d'un expert-comptable pour m'accompagner. J'ai suivi une première formation courte sur la création reprise via les CCI-CMA. Puis j'ai pu suivre une formation plus poussée sur la reprise d'entreprise grâce à l'association Cédants Repreneurs d'Affaires. Elle s'est déroulée avec des spécialistes de chaque sujet : avocat d'affaires, expert-comptable, banquiers. Ils ont amené des explications sur les risques, les points de vigilance, l'analyse financière d'entreprise, la négociation de rachat. J'avais déjà mon exemple concret d'entreprise à reprendre mais finalement, c'est grâce à ce réseau que j'ai pu aller plus loin dans mes contacts avec la scierie Borie, à travers une banque mandatée pour faire l'opération de vente. Une des difficultés est que l'information d'entreprises à céder n'est pas affichée. La bonne préparation dont j'ai bénéficié m'a permis de lever d'autres difficultés et d'appréhender les spécificités liées à ce secteur d'activités. Ces entreprises présentent de très forts besoins capitalistiques, les investissements sont un enjeu majeur. Mon projet de reprise aura duré 18 mois, une durée assez classique, même si les discussions avec la scierie Borie ont été beaucoup plus rapides. L'ancien dirigeant est resté 2 mois à mes côtés. Il faut être très vigilant durant cette période car ce n'est pas facile pour les deux parties, les évolutions de l'entreprise ne sont pas toujours bien vécues par l'ancien dirigeant. Mais nous sommes restés en bon terme, nous échangeons encore de temps en temps.



TÉMOIGNAGE

→ **Marie Ravet**, déléguée chez Cédants et Repreneurs d'Affaires (CRA) à Lyon (69)

« Les repreneurs cherchent à redonner du sens et de l'humain à leur travail »

CRA (Cédants Repreneurs d'Affaires) est une association à but non lucratif qui existe depuis 35 ans pour faciliter la transmission en rapprochant les Cédants et les Repreneurs d'affaires avec un objectif important : maintenir l'emploi, l'activité économique et les savoir-faire dans les territoires. Le CRA est animé par 220 délégués bénévoles au niveau national, une trentaine au niveau régional, tous retraités issus du monde de l'Entreprise (ex-patrons de TPE/PME, ex-banquiers, ex-experts comptables...). Les candidats à la Reprise connaissent en général tous le CRA notamment grâce à notre site Internet www.cra.asso.fr/. Ils viennent spontanément à nous. Nous les aidons à formuler leur projet en fonction de leurs compétences et de leur expérience. Bien entendu, nous portons une attention particulière à leur capacité financière (montant de leur apport personnel).

Ils ont une moyenne d'âge de 45 ans, sont souvent issus de grands Groupes, avec une formation type « Grandes Ecoles » et cherchent à redonner du sens et de l'humain à leur travail en reprenant une TPE/PME. Ils sont notamment attirés par les Entreprises du Patrimoine Vivant. À ce titre, nous remarquons que le secteur du bois est souvent recherché.

Nous formons ces Repreneurs pendant 3 semaines avec l'aide d'Experts de la transmission. Ils découvrent tous les outils de la reprise en main d'une entreprise, de façon pratique. Après leur formation, nous les accompagnons tout au long de leur parcours de reprise en particulier au sein de leur groupe d'échanges et d'émulation qui se réunit tous les 15 jours. Nous formons et suivons 120 personnes par an dans la région. Nous collaborons aussi avec des Repreneurs Personnes morales ; ce sont des entreprises qui recherchent à faire de la croissance externe (développement territorial, intégration d'activités en amont ou en aval...).

Côté Cédants, nous sélectionnons les affaires que nous présentons à nos Repreneurs et nous étudions particulièrement leur résultat (à l'équilibre à minima) et leur potentiel de développement. Ces paramètres sont déterminants pour la valorisation et la capacité d'endettement des éventuels repreneurs. Les chiffres d'affaires des Entreprises qui nous sont confiées, se situent entre 150 K€ et 5 000 K€. Nous rédigeons avec le Cédant un dossier complet de présentation de l'entreprise, celui-ci sera ensuite mis en ligne en toute confidentialité (un point primordial pour nous) à destination de nos Repreneurs. Ceux-ci, lorsqu'ils sont intéressés par une affaire, seront mis en contact avec le cédant si ce dernier retient leur candidature ; nos cédants peuvent ainsi trouver leur successeur dans une large offre de candidats sélectionnés et bien formés par notre organisation.

La meilleure rémunération de nos délégués est la réussite des transmissions ; ce sont pour l'essentiel de très belles histoires de succession qui, de plus, sont abouties dans la meilleure convivialité !



My Forêt, un concept d'intégration de mini-forêts en milieu urbain

Basée à Clermont Ferrand, My Forêt conçoit et supervise la plantation de forêts urbaines et semi-urbaines denses, variées et résilientes de petite taille dès 100 m², qui visent à améliorer le confort des habitants dans un contexte de réchauffement climatique.

Les derniers rapports du GIEC tirent la sonnette d'alarme et rappellent la nécessité d'agir vite pour limiter le changement climatique et en atténuer les effets. L'arbre est un allié incontournable pour aider à atteindre la neutralité carbone et les engagements climatiques. Il stocke le carbone, développe la biodiversité, crée des îlots de fraîcheur urbains, filtre les particules fines et améliore la perméabilité des sols. Ainsi, la plantation massive et rapide d'arbres, notamment en milieu urbain, crée des poumons verts actifs au service de l'environnement et des habitants par l'amélioration du confort de vie urbain. Fort de ces constats, My Forêt conçoit et supervise la plantation de forêts urbaines et semi-urbaines denses, variées et résilientes de petite taille, dès 100 m². Son offre s'adresse aux acteurs privés (PME, grandes entreprises, promoteurs immobiliers, centres commerciaux, établissements semi-publics...) et aux collectivités locales. Elle comprend :

- une transformation des espaces verts passifs en espaces verts actifs grâce aux nombreux bénéfices écosystémiques générés par les arbres : captation de CO₂, îlots de fraîcheur, filtration des particules fines, amélioration de la perméabilité des sols, développement de la biodiversité,
- la création de lieux de vie inédits dans le périmètre urbain, des mini-forêts à thème : bien-être, sportive, pédagogique, ludique...
- une offre opérationnelle en termes de responsabilité sociétale avec l'édition annuelle de rapports d'impacts, des formations pour accompagner les collaborateurs et citoyens au développement durable, la gestion des ressources naturelles, des journées de plantation participative...

Au-delà du concept, My forêt projette aussi d'innover au niveau technologique avec la création d'un logiciel de conception forestière et paysagère. My Forêt souhaite en effet automatiser le processus de conception et d'analyse. Les différents éléments de conception intégrés sous forme de modules (« modules forêts » et « modules aménagements ») seront des assemblages d'arbres, de mobiliers et d'équipements. En quelques clics, les projets pourront être dupliqués et personnalisés selon les prescriptions du client, les spécificités du terrain, l'environnement...

Une modélisation 3D d'arbres et d'aménagements spécifiques permettra de montrer aux clients l'évolution de leur forêt dans une approche très réaliste à 5, 10, 20 ou 30 ans. La modélisation s'appuiera sur les connaissances du Groupe Forestry pour définir les paramètres de chaque essence : croissance, taille..., le logiciel fournira des indicateurs environnementaux quantitatifs, avec un suivi de leur évolution. Chaque indicateur évoluera selon la croissance et la maturité de l'arbre et de la forêt.

My Forêt vise un développement rapide basé sur 5 avantages concurrentiels stratégiques :

- l'expertise et la maîtrise d'œuvre forestière : une équipe de professionnels est déjà en place.
- une organisation agile et réactive qui permet de répondre aux demandes de manière efficace et coordonnée s'appuyant sur des compétences internes et un réseau de partenaires et fournisseurs agréés (architectes paysagistes, urbanistes, écologues, pépiniéristes, forestiers, paysagistes, fournisseurs et fabricants d'aménagements...).
- l'utilisation d'un logiciel de conception informatisé des forêts, déterminant tant sur le plan commercial que sur le plan technique. Il scelle une avancée technologique concurrentielle et permet de déployer notre offre et services rapidement.
- un développement commercial ambitieux basé un potentiel de marché vaste et une stratégie marketing et digitale aboutie.
- des prescripteurs en nombre : architectes, paysagistes, bureaux d'études, cabinets spécialisés carbone et RSE...

OBJECTIFS MY FORET

- ✓ 1 000 forêts de 500 m² en moyenne en 10 ans
- ✓ 500 000 arbres
- ✓ 400 tonnes de CO₂ par an en 2030
- ✓ 12 000 tonnes de CO₂ sur 30 ans

TÉMOIGNAGE

→ **Frédéric TERRIER**, Responsable des Antennes et Energies - Crédit Agricole Centre France à Clermont Ferrand (63)

Organisation d'une journée de plantation pour les collaborateurs du Crédit Agricole Centre France

« Nous cherchions depuis quelques temps à valoriser nos espaces verts qui se résumaient à de simples pelouses qu'il fallait entretenir régulièrement mais qui n'apportaient aucun « service ». Nous souhaitions donc les transformer en « lieux de vie » pour nos collaborateurs, où ils puissent déjeuner, se balader lors de leurs pauses afin de se détendre, et en faire aussi une sorte de refuge pour la biodiversité qui voudra bien s'y installer. My Forêt nous a proposé un projet avec différentes options (forêt « sportive », « nourricière », « futaie d'avenir »), l'idée étant d'organiser une journée de plantation avec les salariés. L'équipe My Forêt a réalisé la globalité du projet : la conception paysagère des différents îlots de boisement, l'ingénierie forestière et la maîtrise d'œuvre du chantier en collaboration avec leur partenaire exclusif, le Cabinet Forestry Club de France dirigé par Sylvestre Coudert. Les travaux forestiers ont été confiés à l'entreprise Perrin Sylviculture (Philippe Hubert) selon un cahier des charges spécifique défini par les experts forestiers. My Forêt a également organisé et orchestré la journée de plantation participative avec les collaborateurs de la caisse du Crédit Agricole Centre France et leurs familles incluant les intervenants pour encadrer les plantations et expliquer les différents îlots boisés, la prestation de restauration assurée un foodtruck local. Au total, 3 000 arbres ont été plantés sur 5 000 m² ! Cette journée de plantation a été un franc succès, appréciée par tous. Forts de cette première expérience, nous allons très certainement faire d'autres mini-forêts sur nos deux autres sites administratifs équipés d'espaces verts ! »



Franck RECORBET

[Dirigeant de l'entreprise Transports Franck Recorbet, transporteur de bois à Cublize (69) et Président de groupement des transporteurs forestiers du Sud-Est]

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

À la base, je suis chauffeur routier dans le secteur industriel. Je partais toute la semaine sur les routes, et au bout de quelques années, j'ai souhaité arrêter et m'orienter dans la filière bois, dans la conduite de grumier qui offrait, de mon point de vue, plus de liberté. J'ai essayé pas mal de refus d'entreprises car je n'avais pas d'expérience. J'ai finalement eu la chance d'être accueilli par l'entreprise d'exploitation forestière Chizelle Frères, qui m'a d'abord formé à l'abattage, au cubage et au débardage. Puis j'ai commencé à me former au transport de grumes ; la société Chizelle Frères m'a tout appris, je suis resté 2 ans chez eux. J'ai voulu ensuite me mettre à mon compte et je me suis formé pour passer l'attestation de capacité, nécessaire pour se mettre à son compte en tant que transporteur. Cela a nécessité un gros travail personnel et un stage intensif de 6 semaines. J'ai créé ma société en 2012.

Comment s'est alors développée votre entreprise ?

Mon cousin, Patrick Recorbet, de l'entreprise Recorbet Frères, exploitant forestier, m'a confié mes premières missions pendant 3 mois, ce qui a permis de me lancer. Mon ancien patron de chez Chizelle, m'a aussi donné des clients, et je me suis développé. Au bout d'un an, j'ai acheté un 2^e grumier. J'ai ensuite acheté un camion grue et recruté son conducteur, Denis Folgoas, qui a pris des parts dans la société pour développer l'activité manutention, aujourd'hui il gère sa clientèle.

Il y a 5 ans, Florian Pomarède disposait de grosses quantités de produits connexes de scierie et m'a suggéré d'acheter un fond mouvant pour le transport de connexes. Mon cousin, Romain Chassaing, a accepté d'intégrer l'entreprise pour prendre en main cette activité ; on a été très vite débordé par l'activité et on a acheté un 2^e fond mouvant. Parallèlement, la scierie Fruitier (dans le Morvan) me confiant beaucoup de travail, j'ai investi dans 2 grumiers supplémentaires. Pour rentabiliser les trajets depuis le Morvan, j'ai développé une activité bois bûche en 2017, j'ai trouvé un emplacement adapté à Poule-les-Echarmeaux (69) et j'ai investi dans du matériel. Romain Buchet est le responsable du site. On produit aujourd'hui 25 000 stères de bois bûche, on va encore investir et embaucher 4 personnes supplémentaires pour doubler notre production.

Donc aujourd'hui votre entreprise recouvre plusieurs activités ?

Oui, nous assurons le transport de grumes, de connexes de scierie, la manutention par grue (nous faisons du levage de maison ossature bois) et la production de bois bûche. Cela représente une quinzaine de salariés. Mon cousin Olivier, qui est associé depuis la création de l'entreprise, s'occupe de

toute la partie administrative, c'est une pièce maîtresse. J'ai la chance d'être très bien entouré et je délègue beaucoup, ce qui me permet de rouler et d'être au contact de mes clients. Il règne un très bon esprit dans l'équipe, très familial, je reste très proche des salariés que j'implique dans les prises de décision, je crois beaucoup à la force du collectif.



Vous êtes président du groupement des transporteurs forestiers du Sud-Est, nouvellement créé, qu'est-ce qui vous a motivé ?

Le prix du transport de bois n'a pratiquement jamais bougé depuis 20 ans, alors que nos charges augmentent considérablement : le prix des camions a doublé, le gasoil flambe, mais aussi l'adblue ou encore les pneus... Certaines habitudes ont été prises au fil du temps pour limiter le coût du transport en chargeant plus de bois sur les camions mais l'évolution du contexte (relation avec les communes sur lesquelles le bois transite, contrôles de gendarmerie...) fait que le monde du transport de bois doit aujourd'hui se réajuster en s'auto-régulant pour éviter un retour aux 44 t.

On ne pouvait plus continuer comme ça, ça m'a paru indispensable de réunir tous les acteurs impliqués dans nos problématiques : les scieries, les transporteurs, la DREAL et Fibois qui occupe le rôle de médiateur. Le but est de poser sur la table les problèmes et besoins de chacun pour que nous arrivions à travailler dans de bonnes conditions.

L'objectif de cette association est de représenter la profession auprès des pouvoirs publics et d'exposer nos problématiques pour faire changer les choses. On était 15 transporteurs à la 1^{re} réunion, 30 à la 2^e et on est aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. On s'est rendu compte que nous partagions tous d'autres problématiques comme les difficultés de recrutement ou la formation...

La première action concrète sera la création d'une page sur le site internet de fibois, consacrée au transport forestier avec des infos pratico-pratiques pour les entreprises : les documents obligatoires à bord du véhicule, les formations obligatoires, mais aussi le coût de revient moyen d'un camion... L'idéal serait qu'on identifie à terme tous les travaux sur les routes, ce serait un véritable service aux adhérents.

Le rôle de Fibois est de nous accompagner dans la création, la gestion et l'animation de l'association et surtout, c'est le médiateur entre tous les maillons de la filière.



... À VOS AGENDAS !



23-24 juin : Retour d'expériences de 4 signataires du Pacte Bois-Biosourcés d'Île-de-France, en visioconférence

30 juin : Formation « Les charpentes bois – fonction – typologie – assemblages – défauthèque » - Lempdes (63)

5 juillet : Conférence sur le management des jeunes génération à Clermont-Ferrand (63)

8 juillet : Visite de la Maison du Cirque, chantier bois paille et isolant biosourcé recyclé suivie de l'AG de Fibois 01 - Bourg-en-Bresse (01)

21 juillet : Formation « Les charpentes bois – fonction – typologie – assemblages – défauthèque » - Lyon (69)

13 septembre : Remise des prix isérois de la construction bois

À partir du 15 septembre : Formation « Concepteur Construction Bois Bas Carbone » - Lyon (69)

... LA FORÊT EN FÊTE !

NOUVELLE SAISON DE
« VIS MA VIE DE BÛCHERON »
www.vismaviedebucheron.org

TOUT L'ÉTÉ

FESTIVAL NUITS DES FORÊTS
NUITSDESFORETS.COM/

Du 17 au 26 juin
7 événements en Auvergne-Rhône-Alpes

GRANDE FÊTE DE LA FORÊT ET DU BOIS,
ORGANISÉE PAR FIBOIS 69 ET L'ARDEF
WWW.FIBOIS69.ORG

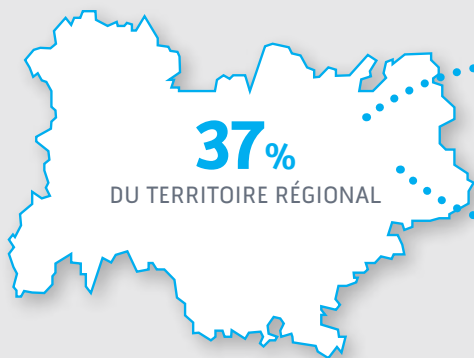
9 et 10 juillet à Claveissolles (69)



Chiffres clés

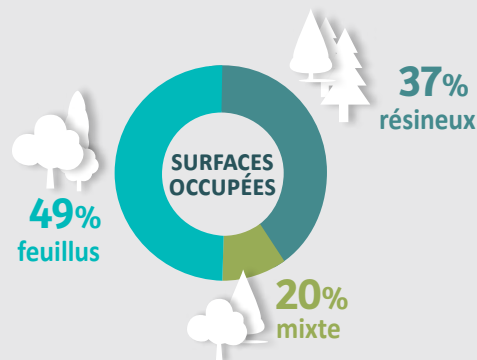
La Forêt en Auvergne-Rhône-Alpes

[2 590 000 hectares]



43%
à + de 800 m
d'altitude

59%
d'accès
difficile



PEUPEMENT



RÉCOLTE (EN VOLUME)



ESSENCES (EN SURFACE OCCUPÉE)



ARCHITECTURE

LES 8 LAURÉATS DU PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS AU RA 2022

PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS
Auvergne-Rhône-Alpes



COUP DE COEUR DU PUBLIC 2022

VOTEZ !

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2022

sur www.fibois-aura.org/construction/coup-de-coeur-prix-regional/

TRIBUNE ET CLUB-HOUSE DU STADE DE SAINT-CERNIN (15)

Maitre d'ouvrage Communauté de Communes du Pays de Salers (15)

Maitres d'œuvre Architecte mandataire / Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés (15) - Architecte associé / Atelier Cyril Vidal (15)

Bureau d'études structure bois & thermiques Ingénierie Générale Techniques de la Construction (IGETEC) (15)

Entreprise bois Hubert Joanny Menuiserie Charpente (15)

Fournisseurs de bois Charles et Mouysset SA (12), Établissements Bonhomme SARL (15), SAS Gardarein (24)



©Benoit Alazard Photographie



©Johan meallier

L'EPHAD ST-VINCENT DE PAUL À ST-ETIENNE (42)

Maitre d'ouvrage Association Notre Dame du Foyer (42)

Maitre d'œuvre Atelier des Vergers Architectes (42)

Bureau d'études structure bois Bois Conseil (42)

Bureau d'études thermiques Ingénium (42)

Entreprises bois Lignatech (42), Clément Menuiserie - Groupe Cecoia (42)

Fournisseur de bois Scierie Forge Mahussier (42)

MAISON « ENTRE TERRE & CIEL » À SAINT-MARTIN-D'URIAGE (38)

Maitre d'ouvrage Privé

Maitre d'œuvre Joëlle Personnaz Architecte (38)

Bureaux d'études structure bois AIS ingénierie (38), R Bois Concept (38)

Bureau d'études thermiques Thermibel (38)

Entreprises bois RC Charpente (38), Atelier Agencement (38), Établissement Hours (38), Ebénisterie Meyer Thierry (05)

Fournisseurs de bois Barthélémy Frères (38), Bonnabel Bois (05), Scierie Bottarel (38), Provedi industrie (69), Scierie Gilbert Fine (05), Lalliard (74), Mauris Bois (38), Isonat (42), A.L.D. Menuiserie (42)



©Annie Frenod



©Gonin Architectes

MAISON « AU BOUT DU MONDE » À ÉGLISE-NEUVE-PRÈS-BILLOM (63)

Maitre d'ouvrage Privé

Maitres d'œuvre Architecte mandataire / Gonin Laurent (63), Architecte associé / Gonin Auge Aline (63)

Bureau d'études structure bois RDL Beaudonnat SARL (63)

Bureau d'études thermiques BETALM (63)

Entreprises bois RDL Beaudonnat SARL (63), SAS Martin Fradet (63)

Fournisseurs de bois Scierie Voute (63), BCA Bois Collé d'Auvergne (63), Ducros (63), Egger France

COLLÈGE LUCIE AUBRAC À GRENOBLE (38)

Maitre d'ouvrage Conseil Départemental de l'Isère (38)

Maitres d'œuvre Architecte mandataire / ATELIER MÉTIS Architectes (38), Architecte associé / Milk Architectes (38)

Bureau d'études structure bois Soraetec (38)

Bureaux d'études thermiques CET (38), Canopée (38)

Entreprises bois C.J Bois (38), B3D - Bois en 3 Dimensions (38), Susillon (38), CBMA Concept Bois Menuiserie Associés (38)

Fournisseurs de bois Scierie Sillat (38), Scieries réunies de Savoie (74), Coopérative ABR (38), CIBM (69)



©Sandrine Rivière



©Silo Architectes

MANÈGE À VILLEURBANNE (69)

Maitre d'ouvrage Métropole de Lyon (69)

Maitre d'œuvre Silo Architectes (38)

Paysagiste Projet BASE (69)

Bureau d'études structure bois R Bois Concept (38)

Entreprise bois La Raboterie (38)

Fournisseur de bois Lalliard (73)

IMMEUBLE LE HAUT-BOIS À GRENOBLE (38)

Maitre d'ouvrage Actis (38)

Maitres d'œuvre Architecte mandataire / ASP Architecture (88), Architecte associé / Atelier 17C-Architecte (38)

Bureaux d'études structure bois H-V Conseil (73), Ingénierie Bois (67)

Bureau d'études thermiques Terranergie (88)

Entreprises bois Société Daupinoise de Charpente Couverture (38)

Fournisseurs de bois Lignatec France (88), Scierie Bois du Dauphiné (38), Bildau France (38), Sivalbp (74)



©Atelier 17C-Architecte



©Iris Fradet

MAISON DE SANTÉ DU PAYS DU VUACHE VALLEIRY (74)

Maitre d'ouvrage Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache (74)

Maitre d'œuvre Filoo Architecture & Urbanisme (38)

Bureau d'études structure bois et thermiques Betrec IG (38)

Entreprises bois Favrat Construction Bois (74), Entreprise Bouvier frères (74)

Fournisseurs de bois Scierie Tourneur Vincent et fils (74), Lignatech (42)

Siège social
AGRAPOLE
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66

Site Clermont-Ferrand
MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10, allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79

contact@fibois-aura.org

FIBOIS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

www.fibois-aura.org